

L'année 2014 s'annonce très rude ! La lutte contre le déficit public oblige les collectivités à se recentrer sur leurs compétences obligatoires au détriment des actions en faveur de la vie associative en général. Dans ce contexte, notre association a décidé de s'adapter à l'évolution du secteur et poursuit à marche forcée sa transformation en entreprise du social (pôles, CPOM, fonds de dotations, fusion...). Mais la CGT ADNSEA ne baisse pas les bras et a, elle aussi, écrit sa lettre au Père Noël ! Elle espère recevoir au pied du sapin... Une association du social qui ose défendre et imposer ses valeurs, qui se préoccupe de la qualité de l'accueil du public, qui respecte ses salariés et leurs représentants ! Une volonté bien affirmée de laisser la personne humaine au centre de l'action... parce qu'à l'ADNSEA chaque personne est unique !

Les élections professionnelles 2013

Les élections professionnelles sont terminées. Les candidats des différents scrutins sont élus pour un mandat de 2 ans. Le contexte de restructuration de l'association entraîne des modifications dans le schéma des Instances Représentatives du Personnel (IRP) qui rend complexe l'organisation des élections et la mobilisation des salariés. Il est à noter une faible participation des salariés aux élections sur les différents scrutins, une carence de candidats sur quelques scrutins et certains services se retrouvent sans représentation salariale. La CGT ADNSEA... ALERTE ! Les changements qui arrivent sont d'ampleur et les représentants du personnel auront besoin d'une forte mobilisation pour défendre les conditions de travail et l'accueil du public.

Quelques chiffres :

La représentativité de la CGT ADNSEA est en hausse de 6,28% et atteint 35,98 % des suffrages exprimés.

La CGT ADNSEA remercie les salariés qui lui ont fait confiance.

"Tournez manège"

La valse continue en cette fin d'année !

Espace du possible : Mr BRUNIN, directeur de l'Espace du Possible, a quitté ses fonctions en novembre. Mr ITIER assure l'intérim jusqu'à l'arrivée de Mr BROZOWSKI début janvier 2014. Départ de Mme VISTE et arrivée début décembre de Mlle LEROY.

IFD Lambersart : Départ de Mlle LEROY pour l'Espace du Possible. Le centre de gestion du PPE s'étoffe avec l'arrivée de trois comptables de l'IFD rue Malus et de Mr PARENT.

ITEP de Lambersart : Mme PLADYS arrive à la direction début février 2014. Mr DONNEZ assure l'intérim dès mi-décembre.

DIVA : arrivée à la direction de Mr ROBINET pour janvier 2014 suite au départ de Mr BROZOWSKI.

Services ARIA : départ de Mr ROBINET pour DIVA en janvier 2014. L'intérim sera assuré par Mme JAKUBIEC du CA de Phalempin.

ARAS : départ de Mr PARENT pour le centre de gestion du PPE

Lino Ventura : départ de Mr DECAT et arrivée de Mme BILLOIR à la direction.

MDA : arrivée de Mr DEPINOY à la direction suite au départ Mr WOUTERS rue Malus.

Siège : Suite au départ de Mme D'HOOP, arrivée de Mme SUERES à la direction financière de l'association.

Mme DHARENCY est chargée du développement Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) et assure aussi l'intérim de direction du Pôle Promotion de la Santé.

Vos nouveaux élus, Délégués Syndicaux et Représentants Syndicaux CGT ADNSEA

Sur le PPE :

CE : Nancy Przybylek, Marie-Laure Goxe, Patrick Delain, Sophie Legrand, Emilie Parchantour, Nathalie Obry

DP IFD : Joel Deldycke, Dorothee Ryckewaert, Emilie Parchantour, Sophie Legrand, Antoine Depecker, Nathalie Obry

DP Phalempin : Patrick Lerche, Hachemi Boullane

Délégué syndical et représentant syndical : Jean-Marie Duriez

Sur le PMS :

CE : Sandrine Broux, Laurent Daumers, Bruno Feys, Olivier David, Denis Talaga, Edouard Chambre, Siegrid Vanwingen

DP Tressin : Laurent Daumers, Amar Khamouli

DP Itep Métropole : Edouard Chambre, Olivier David

DP Itep Flandre : Alain Beauvais

DP Roubaix/Douai : Harila Belbecir

Déléguée syndicale et représentante syndicale : Dominique Lenglant

Sur le PIS :

CE : Jean-François Dailliez

DP Douais : Jean-François Dailliez, Christine Borkowski

Sur l'Addicto :

CE : Gael Leleux, Florent Lhassen,

Isabelle Princelle

Au CCUES :

Laurent Daumers, Jean-François Dailliez, Dominique Lenglant

Agenda

CE : 23/1 - 13/2 - 20/3 - 17/4 - 15/5 - 12/6 - 10/7

CCUES : 18/2 - 15/4 - 20/5 - 24/6

Info du droit... Droit aux infos !



Avancement au choix (majoration d'ancienneté)

L'article 39 de la convention collective indique que la durée d'ancienneté exigée pour chaque progression d'ancienneté peut être réduite dans les conditions suivantes :

- d'une année lorsque cette durée est de 3 ans
- d'une année et demi lorsqu'elle est de 4 ans, sous réserve que le même salarié ne puisse bénéficier de deux réductions consécutives (avenant n° 202 du 27/06/1989)

Sur le pôle médico-social

Voilà, c'est fini... La **semi-autonomie de l'ITEP métropole** fermera définitivement ses portes le 31 décembre prochain ! Revenons sur ces derniers 6 mois : c'est en juin que les salariés apprennent brutalement la fermeture du service suite à la demande de l'association de changer le projet.

Tout cela bien sûr, encore une fois, sans consultation des IRP ! Commence alors un dialogue de sourd qui se terminera par une consultation du CCE, puis une consultation du CE qui ne seront que pures formalités pour l'employeur ayant déjà rendu opérationnel son projet de fermeture sur le terrain !

La porte se ferme ou se claque sur un projet accueillant des jeunes d'ITEP de 16-20 ans alors que ce type d'établissement est reconnu comme faisant défaut dans la région... Un service sans doute jugé trop peu rentable par "l'entreprise" La sauvegarde du Nord !

Aujourd'hui, c'est une dizaine de salariés qui se retrouvent avec des propositions de reclassement...

A l'initiative de la CGT ADNSEA, une mobilisation a eu lieu le 10 décembre pour un moment de partage, de courriers, de mails et d'appels téléphoniques, de soutien, de souvenirs et aussi d'espoir d'une prise de conscience...

La CGT ADNSEA apporte tout son soutien à ces salariés dans ce moment de carrière extrêmement difficile pour eux...

PÉTITION NATIONALE l'élection des
POUR Conseillers prud'hommes

Les conseillers prud'hommes sont des juges élus tous les 5 ans. Ils sont 14 000 répartis en 209 conseils de Prud'hommes sur tout le territoire national.

Ils sont une force inestimable pour les salariés qui veulent obtenir réparation d'un préjudice qu'ils ont subi de la part de leur employeur. C'est pour cette raison qu'ils font l'objet d'attaques incessantes visant à rendre la juridiction prud'homale de plus en plus difficile d'accès aux salariés et la moins contraignante possible pour les employeurs.

C'est dans cette logique que le Gouvernement, par la voix de son ministre du Travail, vient de décider de supprimer les élections des conseillers prud'hommes prévues d'ici fin 2015. C'est inadmissible !

Avec la CGT, j'exige la tenue des élections prud'homales au suffrage universel dans les meilleurs délais.

Rendez-vous sur <http://www.cgt.fr/Je-signe-pour.html>

La CGT ADNSEA vous souhaite
d'excellentes fêtes de fin d'année

Actualités de la CGT

La CGT ADNSEA a accompagné une délégation de la CGT Action Sociale, composée d'associations privées et publiques, lors d'une rencontre au Conseil Général le 11/12/13 avec Mr Tardy, vice-président en charge des personnes en situation de handicap.

Il s'agissait d'évoquer les restructurations, les réorganisations des services, les nouvelles politiques de management ayant pour conséquence directe la dégradation des conditions d'accueil des publics, la dégradation des conditions de travail.

Dans ce cadre, ont été exposées des situations de souffrance au travail, des burn-out, des suicides, des situations de maltraitance d'utilisateurs...

La délégation syndicale a également alerté sur l'importance de maintenir les conventions collectives de notre secteur et a exprimé son incompréhension face à la politique et aux différentes réformes menées par le pouvoir politique en place. Elle a insisté sur le fait que les financeurs avaient la charge de contrôler l'utilisation des fonds publics, sur l'aspect quantitatif mais également sur l'aspect qualitatif, que les chiffres (bilan comptable et indicateurs) ne suffisaient pas à faire état de la réalité du terrain.

La délégation syndicale a proposé des pistes de travail.

Cette rencontre fait suite aux mobilisations des 22/9/13 et 22/10/13.

La prochaine mobilisation aura lieu le 21/01/14 entre 12h et 14h devant le Conseil Général. Soyons-y nombreux !

Une porte a été ouverte, ne la laissons pas se refermer sur le mal-être au travail de notre secteur.

Les pouvoirs publics, les politiques ne peuvent plus ignorer !!!

Sur le pôle protection de l'enfance

La mise en place de 4 plate-formes est à l'étude. Celles-ci colleraient aux unités territoriales du Conseil Général et pourraient se décliner comme suit : versants nord-est, lillois, sud-est et ouest. Ainsi, le foyer de Roubaix, le foyer des Flandres pourraient "quitter" le giron de l'IFD, le PFS travaillerait en transversal avec toutes les plate-formes.

Concernant le CPOM, on s'orienterait pour l'instant vers des budgets globalisés : internat - accueil de jour - placement familial spécialisé - autonomie.

La souffrance au travail

Sur l'ITEP de Roubaix, le CHSCT dispositif ITEP avait fait appel à un cabinet d'expertise pour analyser les difficultés liées à la souffrance au travail des salariés. Le rapport d'expertise a vu le jour et met en évidence un contexte ayant des conséquences sur la santé physique et mentale des salariés. L'employeur doit maintenant présenter son plan d'action en lien avec les préconisations de l'expert.

Sur Lino Ventura, la direction a annoncé aux salariés détachés de la mairie de Lille un arrêt du contrat qui les lie à l'association. Tout cela sans ménagement et sans aucune considération d'une carrière entière passée dans cet établissement. La Sauvegarde d'une Nord aurait-elle trouvé une nouvelle solution pour diminuer encore le nombre de ses salariés ?

